



L'édito du Maire

Dès cette fin d'hiver, « le printemps des collectivités territoriales » annoncé sera-t-il au rendez-vous avec son lot de réformes censées restructurer et redynamiser des territoires en dormance !!!

Espérons que la « vernalisation » aura un effet positif sur la future loi NOTRe, soumise à la créativité du député et à la sagacité du sénateur.

En attendant le tsunami régional, la déferlante départementale, tentons de surfer sur nos vaguelettes intercommunales et de maintenir à flot notre petite embarcation campussienne.

Henri-Philippe Guimont

C.A.V.C.

La petite embarcation campussienne recherche un flot de bénévoles pour tenir le cap de ses manifestations.

Jetez vous à l'eau et rejoignez l'équipe en place.

Inscription en mairie.

Votre mairie

Tél. : 03 83 31 60 73

courriel :

mairie.champenoux@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 14h30 à 19h

Du mardi au vendredi :
14h30 à 17h30

Centre Communal d'Action Sociale

La Communauté de Communes du Grand Couronné en partenariat avec la Mairie de Champenoux met en place une aide à l'accessibilité du service de collecte sélective pour tous les usagers en situation de mobilité réduite. Toutes personnes de la commune rencontrant des problèmes de mobilité de façon temporaire ou permanente peuvent s'inscrire en mairie et bénéficier de ce service.

Critères d'admission : Ce service sera ouvert aux personnes :

Agées de plus de 65 ans

Rencontrant des problèmes de mobilité temporaires ou permanents

Dans l'impossibilité de se faire aider par leur entourage.

Vous remplissez les critères d'admission, vous souhaitez bénéficier de ce service, contacter le CCAS de la Mairie pour obtenir votre bulletin d'inscription. Après validation de votre inscription, le CCAS vous transmettra les informations nécessaires à l'organisation de ce service.

Communauté de Communes du Grand Couronné

INFO TRI

La facture incitative a diminué en moyenne de 10% en 2015 grâce à votre implication dans le tri des déchets. Cependant, si nous voulons continuer à maîtriser les coûts de ce service, nous devons respecter les consignes de tri. A la suite d'un contrôle, il a été constaté des erreurs de tri courantes mais également des gestes inciviques. Quelques rappels :



- Les plastiques souples (barquettes, emballages jambon, pots de crème ou yaourts... sont à jeter dans votre poubelle ménagère. Pour les plastiques, seuls les bouteilles et flacons sont recyclables.
- Les revues sous blister ne sont pas acceptées à cause du mélange de matière : le papier et le plastique. Il faut donc enlever le plastique et le jeter dans votre poubelle et ne déposer dans le conteneur à papiers bleu que la revue.
- Les cartonnettes doivent être jetées dans le conteneur à emballage (jaune)
- Ne pas imbriquer les déchets les uns dans les autres pour gagner de la place.

Quelques exemples de gestes inciviques : os de poulet, sac poubelle à ordures ménagères, bouquets de fleurs, trousse, vêtements, pomme de terre...

Le respect de ces consignes évite les refus de tri qui coûtent chers à la collectivité donc aux usagers.

Nous sommes nombreux à nous poser beaucoup de questions sur l'utilisation d'un défibrillateur. Si nous étions confrontés à un accident cardiaque, comment réagirions-nous ?



Pour répondre à vos questions, nous vous proposons une présentation d'un défibrillateur faite par une personne habilitée le mardi 21 avril à 20h Salle Lorraine.

Pour une bonne organisation, nous vous demandons de vous inscrire au plus tard le 17 avril en mairie (groupe de 20 personnes maximum). En fonction de la demande, nous pourrions ouvrir une session à une date ultérieure.

Correspondant EST REPUBLICAIN Jean Pierre CARTAUX

Tél. : 03 83 31 63 35

e-mail : jean-pierre.cartaux@wanadoo.fr

ERDF vous informe :

- Elagage : en cas de chute d'arbre sur une ligne électrique, le propriétaire ou locataire, en tant que gardien de l'arbre, est présumé responsable des dommages causés aux lignes. Il est donc fortement recommandé de faire intervenir des professionnels possédant une formation technique reconnue, ils rédigeront avant le début des travaux une Demande d'Intention de Commencement de Travaux (DI CT) auprès de ERDF.
- En cas de travaux à proximité de lignes électriques (domaine public ou privé), une DT (Déclaration de projet de travaux) et une DI CT sont obligatoires. En réponse à ces documents, ERDF transmettra les consignes de sécurité et les plans de réseau nécessaires à la bonne exécution des travaux.

Tous les documents ou informations sont accessibles sur le site :

www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr ou au 03.83.15.63.94

Bibliothèque Municipale

Lieu incontournable de Champenoux, la bibliothèque municipale, forte de plus de 4000 livres et d'une centaine de DVD, permet aux lectrices et lecteurs de tout âge de trouver leur bonheur entre les bibliographies, les livres historiques, les romans, les bandes dessinées..., sans oublier un rayon spécial sur La Lorraine.

Sous la responsabilité de Danièle, c'est soit Nicole, Françoise's, Frédérique, Claudine, Yvette, Régine, Bernadette, qui accueille les quelques 200 adhérents lors des permanences. La dernière recrue se prénomme Ludivine et va venir renforcer l'équipe dès le mois d'avril.

L'animation lecture pour les 6/8ans a du trouver une nouvelle plage horaire suite aux nouveaux rythmes scolaires et se déroulera dès mercredi 18 mars de 15h30 à 16h30. Prochaines dates : 6 mai, 3 juin.

Dans le cadre de l'animation « Nature en scène » organisée par la CCGC, une exposition photos faites par Wallace Pauly sur la faune de nos étangs se déroulera du 11 au 24 mai.

L'équipe travaille sur un projet de café-lecture qui serait mis en place à la rentrée de septembre (à suivre...).

Horaires des permanences : les mardis de 16h à 17h30, les mercredis de 16h30 à 17h30 et les vendredis de 17h30 à 19h. Adhésion annuelle : 5€ individuel, 8€ famille

Agenda mairie	Agenda associations
<u>21 avril</u> : Présentation défibrillateur	<u>11 avril</u> : Portes ouvertes Tennis Club
<u>08 mai</u> : Commémoration	<u>26 avril</u> : Vide grenier Foyer Rural
<u>23 mai</u> : Fête de la nature - Rallye pédestre	<u>23-24 mai</u> : CPI E fête ses 20 ans à l'arborétum—embarquement immédiat
<u>20 juin</u> : Feux de la Saint Jean	<u>28 juin</u> : Méchoui Foyer Rural



L'association CEI (centre échanges internationaux) est à la recherche de familles d'accueil bénévoles pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture française. Pendant toute la durée de leur séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement.

Si vous êtes désireux de vivre cette expérience et accueillir de jeunes étrangers dans votre foyer et notre commune, merci de vous rapprocher de Mme Muriel PELLETIER par mail Pelletiermuriel.cei@gmail.com ou en contactant la mairie.



Le 1^{er} Janvier 2015, nous avons accueilli 5 nouvelles recrues au centre de première intervention de Champenoux, Laurine Herveux, Céline Cecchin, Quentin Dariz, Quentin Sakfa, Maxime Rubeo-Lisa, domiciliés sur les communes de Champenoux, Brin sur Seille et Moncel sur Seille.

Si comme elles, vous êtes en bonne condition physique et âgé de 16 ans, que vous avez un peu de temps pour la communauté, prenez contact avec Thierry Roussel (06 76 25 69 31), Chef de Centre, qui est à votre disposition pour vous présenter en détail l'activité de Sapeur Pompier Volontaire. L'amicale des Sapeurs Pompiers de Champenoux renouvelle sa Présidence...

Lors de la dernière assemblée générale en début d'année 2015, l'Amicale des Sapeurs Pompiers Volontaires de Champenoux a élu son nouveau Président en la personne de Monsieur Bernard Clerc.

Cet « enfant du pays » en profite par la même occasion pour remercier tous les habitants de leur accueil chaleureux et de leur générosité lors de la campagne des calendriers fin d'année 2014.

Les brèves

Vacances scolaires

Printemps : du samedi 11 avril au lundi 27 avril

Eté : le samedi 4 juillet

A l'école maternelle



Inscriptions :

Lundi 11 mai de 16h à 18h

Mardi 12 mai de 16h à 17h

Mercredi 13 mai de 10h à 12h

Commissions Quartiers

Prochaines réunions

Vendredi 3 avril - quartier A

Vendredi 10 avril - quartier B

Vendredi 17 avril - quartier C

20H30 Salle Lorraine

La liste des rues par quartier est disponible en mairie

Les chiffres clés

Habitants	1220
Nouvelles familles	30
Naissances	18
Décès	7
Mariages	2
Electeurs inscrits	901
Radiés liste électorale	7
Permis de construire	31
Demandes préalables	33

Info SFR

SFR a récemment procédé au dégroupage de notre commune pour répondre au mieux à nos attentes et nos besoins. Vous pouvez dès à présent souscrire à leurs offres. Toutes les informations sur leur site : www.sfr.fr

RAPPEL

Les poubelles sont enlevées le mercredi matin, il faut donc les sortir le mardi soir. Toute poubelle débordant ou n'ayant pas la poignée face à la route ne sera pas enlevée.

Conteneur textile

Le conteneur de récupération textile a été déplacé depuis quelques mois près du point tri, lotissement de la Grande Forestière.

Ne pas jeter sur la voie publique